

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5223>



Le SNES vous informe et réunit les collègues

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: lundi 28 novembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Cette année scolaire est une année de changement important pour nos professions.

D'abord, la réforme du collège pèse sur l'exercice de nos métiers et créé des tensions. Le LSUN, le nouveau brevet et des informations parfois contradictoires suscitent des questions et compliquent le travail des enseignants.

D'autre part, la carrière et l'évaluation des enseignants, CPE et COPSy sont fortement modifiées. Le décret sur la carrière doit être présenté au CTM de début décembre, le SNES prendra ses responsabilités face à un décret qui va vers une amélioration de la rémunération des enseignants, mais une amélioration limitée pour le plus grand nombre. Le décret portant sur l'évaluation est encore en discussion. Le SNES intervient encore actuellement pour limiter les dérives.

Sur le collège, le SNES 58 met en place un stage syndical le 20 janvier pour faire le point, informer sur ce qui est obligatoire ou non, et envisager l'avenir. Vous trouverez les informations pour participer à ce stage [en cliquant ici](#).

Sur la carrière et l'évaluation des certifiés, le SNES 58 met en place un stage syndical le 7 février, pour informer sur ces changements importants. Vous trouverez les information pour participer à ce stage [en cliquant ici](#). Pour les autres catégories, des stages seront proposés en janvier ou en février par le SNES Dijon.

Attention, pour chacun de ces stages, il faut déposer votre demande d'autorisation d'absence un mois avant le stage.